ÉCOLE LIBRE
DES
SCIENCES POLITIQUES

27, RUE SAINT-GUILLAUME, A PARIS

VINGT-SIXIÈME ANNÉE (1896-1897)

LES COURS OUVRIRONT LE LUNDI 9 NOVEMBRE 1896

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. **AUCOC**, de l'Institut, Président du Conseil d'Administration du Chemin de fer du Midi, PRÉSIDENT DU CONSEIL; **HÉLY D'OISSEL**, VICE-PRÉSIDENT; **E. BOUTMY**, de l'Institut, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE; **AYNARD**, député, Président de la Chambre de Commerce de Lyon; **CASIMIR-PÉRIER**, ancien Président de la République française; **Comte CHAPTAL**; **GRIOLET**, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, Vice-Président du Conseil d'administration du Chemin de fer du Nord; **Georges PICOT**, de l'Institut; **Comte L. de SÉGUR**, administrateur du Chemin de fer d'Orléans; **Jacques SIEGFRIED**, banquier; **C. de VARIGNY**.

COMMISSAIRE : M. **Louis MULLER**, industriel.

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

MM. **BOULANGER**, sénateur, Premier Président de la Cour des comptes; **CAMBON**, gouverneur général de l'Algérie; **Comte de CHAMBRUN**, fondateur d'une chaire à l'École; **CLAVERY**, ministre plénipotentiaire; **Baron de COURCEL**, sénateur, ambassadeur de France à Londres; **FLOURENS**, député, ancien ministre, professeur honoraire de l'École; **GLASSON**, de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit, professeur honoraire de l'École; **S. GOLDSCHMIDT**, fondateur d'une chaire à l'École; **HANOTAUX**, ministre des Affaires étrangères; **JANET**, de l'Institut, professeur honoraire de l'École; **LAFERRIÈRE**, Vice-Président du Conseil d'État; **P. LEROY-BEAULIEU**, de l'Institut, professeur honoraire de l'École; **MACHART**, inspecteur général des Finances, professeur honoraire de l'École; **MAGNIN**, Vice-Président du Sénat, gouverneur de la Banque de France; **MARQUÈS DI BRAGA**, conseiller d'État; **NISARD**, directeur des affaires politiques et du contentieux au ministère des Affaires étrangères; **A. RIBOT**, député, ancien Président du Conseil des ministres, professeur honoraire de l'École; **Ch. TRANCHANT**, ancien conseiller d'État; **VALLON**, administrateur du chemin de fer du Nord.

DIRECTION

M. **Émile BOUTMY**, membre de l'Institut, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, directeur.

MM. **Charles DUPUIS**, secrétaire général; **Achille VIALLATE**, secrétaire adjoint; **Maurice CAUDEL**, bibliothécaire.

PROFESSEURS

MM. **E. LEVASSEUR**, de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers.
Albert SOREL, de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques.
H. GAIDOZ, directeur à l'École des Hautes Études.
LYON-CAEN, de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit.
RENAULT, professeur à la Faculté de Droit.
FUNCK-BRENTANO.
Commandant LEBLOND, professeur à l'École supérieure de guerre.
Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut.
Albert VANDAL.
RAMBAUD, sénateur, ministre de l'Instruction publique, professeur à la Faculté des Lettres.
Raymond KŒCHLIN.
Jules DIETZ.
André LEBON, député, ministre des Colonies.
Charles BENOIST.
J. FLACH, professeur au Collège de France.
LEVY-BRUHL, professeur agrégé de l'Université.
Gabriel ALIX.
LE VAVASSEUR DE PRÉCOURT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, administrateur du chemin de fer de Lyon.
ROMIEU, maître des requêtes au Conseil d'État, commissaire du Gouvernement.
CHEYSSON, inspecteur général des Ponts et Chaussées, professeur d'économie politique à l'École nationale supérieure des Mines.

MM. **DUNOYER**, ancien conseiller d'État.
DE FOVILLE, de l'Institut, directeur de l'administration des Monnaies et Médailles, professeur honoraire au Conservatoire des Arts et Métiers.
René STOURM, ancien inspecteur des Finances et ancien administrateur des Contributions indirectes.
Aug. ARNAUNÉ, directeur au ministère des Finances.
Raphaël-Georges LÉVY, banquier.
DE COLONJON, directeur de l'enregistrement et du timbre du département de la Seine.
Jules FLEURY, vice-président de la Société des Ingénieurs civils.
BOULANGER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes.
PLAFFAIN, inspecteur des Finances.
COURTIN, inspecteur des Finances.
Georges PAULET, chef de bureau au ministère du Commerce et de l'Industrie.
SILVESTRE, ancien directeur des affaires civiles au Tonkin.
HOUDAS, professeur à l'École des langues orientales vivantes.
Henri CORDIER, professeur à l'École des langues orientales vivantes.
WILHELM, chef du service du contentieux de la Marine.
Paul PELET, membre du Conseil supérieur des Colonies.
J. CHAILLEY-BERT, secrétaire général de l'Union Coloniale française.
Christian SCHEFER.
CART, professeur au lycée Henri IV.
MOREL, professeur au lycée Louis-le-Grand.
Louis LEGER, professeur au Collège de France.

MAITRES DE CONFÉRENCES

MM. **CAILLAUX, PICOT, BERTRAND**, inspecteurs des finances; **TARDIEU, CHAPSAL**, auditeurs au Conseil d'État; **MARCÉ**, auditeur à la Cour des Comptes; **M. CAUDEL**; **Ch. DUPUIS**; **Robert PINOT**, directeur du Musée social; **Christian SCHEFER**; **A. VIALLATE**; **ZOLLA**, professeur à l'École nationale d'agriculture de Grignon.

Archives de Sciences Po

ANNÉE 1896-1897

TABLEAU ET PROGRAMMES DES COURS RÉGULIERS DU 9 NOVEMBRE 1896 AU 5 JUIN 1897

NOTA. — Une brochure spéciale donne des détails complets sur l'enseignement de l'École et les carrières auxquelles elle prépare.

LÉGISLATION CIVILE COMPARÉE

M. JACQUES FLACH, professeur au Collège de France.

(*Une leçon par semaine.*)

Le droit de famille.

I. — *La question des origines de la famille.*

II. — *Les phases historiques de la famille, spécialement en Europe* :

1° La phase archaïque. — La famille, société politique. — Patriarcat et matriarcat;
2° La phase féodale. — La famille incorporée au sol.
3° La phase absolutiste. — La famille absorbée par l'État.
4° La phase démocratique. — L'individu, unité sociale.

III. — *Le droit de famille dans ses rapports avec l'organisation sociale moderne.*

1° L'émancipation de l'individu. — Caractère nouveau de la puissance paternelle.
2° La condition de la femme. — Les innovations législatives. — La revendication de l'égalité des droits.
3° La condition de l'enfant naturel. — Courant vers une assimilation avec la légitimité.

IV. — *Le droit de famille au point de vue des rapports de l'Église et de l'État.* Le mariage religieux et le mariage civil. — L'état civil. — Le divorce.

V. — *Le droit de famille dans ses rapports avec la constitution politique des États contemporains.*

1° Le droit de tester et la liberté de tester. — La conservation des biens dans la famille. — L'extension, en sens opposé, des droits fiscaux de l'État;
2° Les régimes successoraux. — Régimes aristocratiques : Droit d'aînesse; Substitutions et majorats. — Régimes démocratiques : Egalité de partage et réserve héréditaire. — Régimes mixtes.

VI. — *Efforts législatifs de restauration et de consolidation de la famille.*

1° La stabilité du foyer : *Homestead.*
2° Les partages d'ascendants et les majorats de paysans : *Höferecht* allemand et autrichien.
3° La copropriété familiale : communautés de famille françaises et slaves.

GÉOGRAPHIE ET ETHNOGRAPHIE

M. GAIDOZ, Directeur à l'École des Hautes Études.

(*Une leçon par semaine.*)

L'Empire de Russie : Origines historiques; grandes divisions, nationalités et religions; la politique de russification. — Les Allemands de Russie et les provinces baltiques. — La Pologne et les provinces occidentales. — Le grand duché de Finlande.

Les États scandinaves.

L'Empire d'Allemagne : Origines historiques; grandes divisions; nationalités et religions; les Polonais, les Danois et les Français; les théories et les revendications pangermanistes.

La Monarchie austro-hongroise : Formation historique : le dualisme et les tendances au fédéralisme; les nationalités de la Cisleithanie et de la Transleithanie et leurs revendications.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE DE 1789 A 1818

M. ALBERT SOREL, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — L'Europe en 1789.
II. — La Révolution française et l'Europe.
III. — L'Empire français et l'Europe.
IV. — Le Congrès de Vienne et les traités de 1815.
V. — La Restauration. — Congrès d'Aix-la-Chapelle. — L'Europe en 1818.

M. ALBERT SOREL.

(*Une conférence par semaine.*)

Organisation des services diplomatiques. — Des sources de l'histoire diplomatique en général. — Sources de cette histoire de 1789 à 1818. — Analyse et étude des textes. — Exercices pratiques. — Procédure d'une négociation.

HISTOIRE POLITIQUE DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE PENDANT LES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

LES QUESTIONS RELIGIEUSES ET LA POLITIQUE

M. A. LEROY-BEAULIEU, de l'Institut.

(*Une leçon par semaine*).

Les Églises et l'État moderne. — La religion et le libéralisme. — La religion et la démocratie. — La religion et le socialisme; questions d'enseignement et d'association.

L'Eglise catholique. — Sa constitution, son gouvernement. — Sa politique. — Le Sacré-Collège et la Curie romaine. — Situation internationale du Saint-Siège.

L'Eglise catholique dans les pays catholiques, dans les pays mixtes ou hétérodoxes du continent, dans les Iles-Britanniques et les pays anglo-saxons. — La Propagande et les missions.

Les Eglises d'Orient. — Patriarcats orientaux dans l'empire turc. — Les Eglises autocéphales. — L'Eglise russe. — L'Eglise arménienne. — Les Eglises Unies.

Le Protestantisme. — Églises protestantes sur le continent européen, aux Iles-Britanniques et en Amérique.

Le Judaïsme, ses tendances et ses divisions. — L'antisémitisme. — Le Sionisme.

L'Islam, ses divisions, sa force d'expansion. — Le calife. — Le madhisme. — L'Islam et la civilisation.

HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE L'EUROPE DEPUIS 1789

M. ANDRÉ LEBON, ministre des Colonies.

Suppléé par M. CHARLES BENOIST.

(*Une leçon par semaine.*)

Allemagne. — L'Empire; ses éléments historiques et politiques. — Institutions d'Empire. — L'Empereur, le Chancelier, le *Bundesrath*, le *Reichstag*. — Législation et finances impériales. — Le royaume de Prusse. — La Chambre des seigneurs. — La Chambre des députés. — L'Alsace-Lorraine, *Reichsland* ou terre d'Empire.

Autriche-Hongrie. — Formation de la Monarchie. — Les trois noyaux de l'Empire austro-hongrois : duché d'Autriche, Bohême, Hongrie. — Organes communs. — Organes distincts. — Le système électoral des classes. — Le compromis austro-hongrois. — La Bosnie et l'Herzégovine.

Suisse. — Une démocratie historique. — La Confédération et les cantons.

Italie. — Origines de la constitution : le Statut piémontais de 1848. — Le Sénat italien et la Chambre des Députés. — Rapports avec le Saint-Siège. — La *Loi des garanties pontificales.*

Belgique. — La constitution belge avant et après la revision de 1890-93.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES ET DE L'ESPRIT PUBLIC PENDANT LES DEUX DERNIERS SIÈCLES

M. LÉVY-BRUHL, professeur agrégé de l'Université.

(*Une leçon par semaine.*)

L'ÉVOLUTION DE L'ESPRIT PUBLIC EN ALLEMAGNE AU XIX° SIÈCLE (1815-1870).

État politique de l'Allemagne après le Congrès de Vienne : la presse, l'opinion, les gouvernements. — La réforme du droit; Thibaut et Savigny. — La vie parlementaire dans les Etats de l'Allemagne du Sud. — Les patriotes, les libéraux, les radicaux. — Strauss et Feuerbach.

Le développement des études historiques en Allemagne : Niebuhr, Schlosser, Ranke, Sybel, Treitschke.

Le progrès économique en Allemagne depuis 1848. — Les commencements de la démocratie sociale. — Les théories de Rodbertus, de Lassalle, de Karl Marx et de Marlo.

DROIT DES GENS

M. FUNCK-BRENTANO.

(*Une leçon par semaine.*)

Le droit des gens en temps de guerre. — L'organisation des armées et leur conduite dans les pays envahis. — Rapports des Etats et des armées ennemis. — Droits et devoirs des neutres. — Le droit des gens maritime; la traite, la guerre et la neutralité maritimes. — Le progrès et la décadence des Etats dans leurs rapports avec la pratique et la doctrine du droit des gens.

DROIT INTERNATIONAL

M. RENAULT, professeur à la Faculté de droit.

(*Une leçon par semaine.*)

Nationalité d'origine; naturalisation; conséquences d'un démembrement de territoire. — Territoire; traités de limites et de voisinage. — Condition des étrangers (législation; traités de commerce et d'établissement, capitulations, traités avec l'Extrême-Orient). — Statuts personnel et réel; exécution des jugements et actes étrangers; compétence à l'égard des étrangers. — Application de la loi pénale; extradition.

GÉOGRAPHIE MILITAIRE

Commandant LEBLOND, professeur à l'École de guerre.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — *La nation armée.* — Principes de la guerre contemporaine.
II. — *France.* — Frontières du Nord, du Nord-Est, du Jura, des Alpes. — *Belgique, Suisse, Italie.*
III. — *Allemagne.* — Frontières occidentales et orientales.
IV. — *Autriche.* — Frontières orientales.
V. — *Russie.* — Frontières occidentales, extension en Asie.
VI. — Les mers et les flottes européennes.

NOTA. — Les douze leçons de M. le commandant LEBLOND sur la géographie militaire seront suivies de quelques conférences sur l'organisation militaire comparée, par M. le capitaine MALLETERRE, professeur à l'Ecole spéciale militaire.

QUESTIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DANS L'ASIE ORIENTALE*

M. SILVESTRE, ancien directeur des affaires civiles au Tonkin.

(*Une leçon par semaine.*)

Études politiques, administratives, religieuses et économiques sur le royaume de Siam, l'Annam, la Chine, le Japon et la Corée.

POLITIQUE COLONIALE DES ÉTATS EUROPÉENS DEPUIS LE TRAITÉ DE VERSAILLES

M. CHRISTIAN SCHEFER.

(*Une conférence par semaine.*)

Colonies et puissances colonisatrices au XVIII° siècle. — Changements dans leur situation respective au cours de la Révolution et de l'Empire.

Emancipation des colonies espagnoles d'Amérique.

Politique coloniale de la France et de l'Angleterre au XIX° siècle. — Leur rivalité.

Intervention de nouvelles puissances colonisatrices. — Questions d'Afrique et d'Asie. — La politique coloniale à la fin du XIX° siècle.

ORGANISATION ET PRATIQUE ADMINISTRATIVES EN FRANCE ET DANS LES PAYS ÉTRANGERS

M. LE VAVASSEUR DE PRÉCOURT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — *Organisation du pouvoir central.* — Principes généraux de droit public et administratif. — Séparation des pouvoirs. — Pouvoir constituant, pouvoir exécutif, pouvoir législatif; droit électoral.

II. — *Organisation administrative.* — Président de la République. — Ministres. — Conseil d'État. — Juridiction administrative, ses règles de compétence et de procédure. — Conflits. — Cour des Comptes. — Instruction publique. — Conseil supérieur. — Régime des cultes. — Armée, recrutement, état des officiers.

III. — *Organisation judiciaire.* — Comparaison avec les pays étrangers.

MATIÈRES ADMINISTRATIVES

M. GABRIEL ALIX.

(*Deux leçons par semaine.*)

Introduction : Résumé des principes généraux du droit administratif français.

II. — *Administration locale.* — Ce qu'on entend par personne morale, par éta-

Archives de Sciences Po

blissement d'utilité publique et par établissement public. — Caractère des intérêts communaux et des intérêts départementaux. — Commune. — Origine de la commune. — Idées générales sur l'administration communale dans les divers Etats d'Europe. — De la tutelle communale. — Du mouvement de décentralisation qui s'est produit en France depuis 1830; du mouvement de centralisation qui s'est produit dans d'autres Etats. — Loi du 5 avril 1884. — Patrimoine communal. — Des divers actes de la vie civile de la commune. — Budget communal; octrois. — Administration des grandes capitales : Paris, Londres et Berlin. — Sections de communes, syndicats de communes. — De l'administration provinciale dans l'ancien régime. — Du département. — Idées générales sur l'administration provinciale dans les divers Etats d'Europe. — Loi du 10 août 1871. — Contrôle du gouvernement sur les affaires départementales. — Actes de la vie civile du département. — Budget départemental. — Accroissement des charges locales en France depuis 50 ans. — Des divers services publics communaux et départementaux. — Voirie urbaine, voirie vicinale et voirie rurale; routes départementales, chemins de fer d'intérêt local, tramways.

III. — *Algérie.* — Communes et départements d'Algérie.

IV. — *Etablissements publics; diverses institutions d'assistance publique et de prévoyance :* Hospices, hôpitaux, bureaux de bienfaisance. — Caisse de retraites de la vieillesse; caisse d'épargne postale. — Etablissements d'utilité publique; du droit d'association.

NOTA. — Il sera fait, en outre, une conférence de préparation pour les candidats au Conseil d'Etat (M. TARDIEU).

FINANCES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

M. RENÉ STOURM, ancien inspecteur des Finances, ancien administrateur des Contributions indirectes.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — *Revenus publics.* — Détail de leurs éléments. — Impôts fonciers, impôt personnel, impôt mobilier, patentes, taxes somptuaires, etc. — Impôts sur les revenus dans les différents pays. — Contributions indirectes sur les vins, alcools, bières, sel, sucres, divers objets de consommation, transports, etc. — Droits de douane fiscaux et protecteurs. — Droits d'enregistrement et de timbre. — Monopoles exercés ou délégués par l'Etat. — Revenus divers. — Domaines. — Revenus départementaux, communaux et coloniaux.

II. — *Ressources extraordinaires.* — Crédit public. — Emprunts et dette. — Amortissement. — Conversions. — Cours forcé. — Dette flottante. — Moyens de trésorerie.

M. COURTIN, inspecteur des Finances.

(*Une conférence par semaine.*)

Étude détaillée et pratique sur l'administration financière en France. — Analyse du décret du 31 mai 1862 : Comptabilité de l'Etat et des services annexes rattachés pour ordre au budget. — Comptabilité-matières.

M. PLAFFAIN, inspecteur des Finances.

(*Une conférence par semaine.*)

Législation des impôts et organisation des régies financières. — Attributions des agents de chaque administration. — Contributions indirectes, Douanes, Postes et Télégraphes.

M. BOULANGER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

(*Deux conférences par semaine.*)

Examen théorique et pratique des règlements sur la comptabilité publique. — Budget général de l'Etat; contrôle législatif, administratif et judiciaire.

NOTA. — Il sera fait, en outre, deux conférences de préparation : l'une pour les candidats à l'Inspection des finances (M. CAILLAUX), l'autre pour les candidats à la Cour des Comptes (M. MARCÉ).

ÉCONOMIE POLITIQUE

M. CHEYSSON, inspecteur général des Ponts et Chaussées, professeur à l'École nationale supérieure des mines.

(*Une leçon par semaine.*)

Introduction. — Besoins; Travail; Richesse; Utilité; Capital.

La Statistique. — Son rôle vis-à-vis de l'Economie politique.

I. — *Production.* — Travail : Division du Travail; Liberté du travail. — Capital; les machines. — La nature : la propriété; questions agraires. — Le classement des industries. — Le climat et les lieux.

II. — *Répartition.* — Salaire. — Rente. — Intérêt. — Profit.

Rapports entre le capital et le travail. — Importance et caractère de l'harmonie. — Patronage. — Association. — Institutions de prévoyance. — Syndicats. — Grèves. — Collectivisme.

III. — *Circulation.* — Echange; Valeur; Monnaie; Crédit; Banques. — Transports. — Commerce; Douanes.

IV. — *Consommation.* — Consommations publiques et privées. — L'État; son rôle et ses limites. — L'impôt. — Les travaux publics.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ET STATISTIQUE

M. LEVASSEUR, de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers.

(*1er trimestre, une leçon par semaine.*)

I. — Naissance de la grande industrie. — Caractère économique des principaux Etats : leurs forces productives et leur richesse agricole, minérale et industrielle.

II. — Transformation des moyens de transport. — Etat actuel des voies de communication internationales. — Fleuves et canaux. — Chemins de fer. — Télégraphe et téléphone. — Grandes lignes de navigation maritime. — Marine marchande des principaux Etats.

III. — Commerce extérieur des principaux Etats. — Grands ports de commerce.

M. DE FOVILLE, de l'Institut, Professeur honoraire au Conservatoire des Arts-et-Métiers, Directeur de l'administration des Monnaies et Médailles.

(*2e trimestre, une leçon par semaine.*)

Productions principales, grandes industries et commerces internationaux. — Les céréales. — La viande. — Les boissons. — Les matières premières. — Combustibles, textiles, métaux, etc. — Or et argent. — Richesse comparée des principaux Etats.

LÉGISLATION DES CHEMINS DE FER

M. ROMIEU, maître des Requêtes au Conseil d'Etat, commissaire du Gouvernement.

(*Une leçon par semaine.*)

Du rôle des chemins de fer au point de vue national, économique, financier et social. — Historique et comparaison avec les pays étrangers.

Etablissement des chemins de fer : construction par l'Etat ou par des concessionnaires. — Acquisition des terrains. — Travaux d'infrastructure et de superstructure. — Exploitation. — Réseaux d'Etat. — Sociétés fermières ou concessionnaires. — Surveillance. — Contrôle. — Mesures dans l'intérêt de la sécurité.

Etude du contrat de concession : formes, durée, rachat. — Domanialité des chemins de fer concédés. — Constitution des sociétés : actions et obligations. — Cahier des charges des grandes compagnies. — Stipulations en faveur des services publics.

Rapports financiers de l'Etat et des compagnies. — Conventions de 1859, 1863, 1868, 1875 et 1883. — Annuités. — Subventions. — Garantie d'intérêts. — Contrôle des comptes d'établissement et d'exploitation. — Charges budgétaires actuelles et futures résultant des conventions.

Rapports des Compagnies avec le public. — Conditions du transport. — Responsabilité. — Perception des taxes. — Homologation des tarifs. — Tarif légal. — Tarifs généraux et spéciaux. — Barêmes et prix fermes. — Rôle de l'Etat en matière de tarification. — Intérêts du commerce et de l'industrie.

Rapports des compagnies avec leur personnel. — Conditions du travail. — Agents commissionnés. — Retraites. — Syndicats professionnels.

Compagnies secondaires de chemins de fer. — Chemins de fer industriels. — Chemins de fer d'intérêt local et tramways : lois de 1865 et de 1880. — Réformes proposées.

COMMERCE EXTÉRIEUR ET LÉGISLATION DOUANIÈRE

M. ARNAUNÉ, directeur au ministère des Finances.

(*Une leçon par semaine.*)

Transformations successives du système commercial de la France. — Le Commerce extérieur aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. — Législation douanière. — Commerce général et spécial. — Tarifs. — Modes d'évaluation. — Tableaux du commerce extérieur.

AFFAIRES DE BANQUE

M. RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

(*Une leçon par semaine.*)

Objet du cours. — Idées fondamentales sur lesquelles repose la banque. — Description des principales opérations de banque.

Théorie de l'intérêt. — Théorie du change. — Question monétaire. — Billet de banque. — Cours forcé.

Différentes espèces de banque. — Etude particulière des banques d'émission en Europe et en Amérique. — Banques de dépôt. — Crédits mobiliers. — Crédits fonciers. — Etude des bilans.

Revue sommaire et description des diverses catégories de titres mobiliers. — La Bourse. — Rapports de la banque et de la Bourse. — La cote. — Organisation des principales Bourses. — Législation des opérations de Bourse. — Marchés de Paris, de Londres, de Berlin, de New-York, etc.

LÉGISLATION OUVRIÈRE

M. GEORGES PAULET, chef de bureau au ministère du Commerce.

(*Une conférence par semaine.*)

I. — *L'apprenti.* — Apprentissage. — École d'apprentissage. — Travail des enfants dans l'industrie. — Travail des enfants dans les professions ambulantes.

II. — *L'ouvrier.* — Liberté du travail. — Contrat de louage d'ouvrage; contrat d'entreprise d'ouvrage. — Marchandage. — Bureaux et offices de placement. — Bourses du travail. — Travail des adultes dans l'industrie. — Règlements d'atelier. — Salaires : privilèges relatifs aux salaires. — Primes de travail. — Participation aux bénéfices. — Accidents de fabrique; responsabilité des patrons; assurances. — Régime spécial à certaines industries (chemins de fer; délégués mineurs; livrets de tissage, etc.). — Travail des femmes dans l'industrie. — Police des ateliers; droit pénal; droit municipal.

III. — *L'association ouvrière.* — Sociétés coopératives. — Syndicats professionnels. — Grèves; conciliation et arbitrage.

IV. — *Les institutions ouvrières.* — Conseils de prudhommes. — Inspection du travail dans l'industrie. — Dispenses de service militaire en faveur des ouvriers d'art. — Médailles d'honneur aux vieux ouvriers. — Habitations à bon marché. — Retraites ouvrières; caisses nationales de retraites et d'assurances. — Conseil supérieur et office du travail.

HYGIÈNE PUBLIQUE ET GRANDS TRAVAUX PUBLICS

M. JULES FLEURY, vice-président de la Société des Ingénieurs civils.

(*Une conférence par semaine.*)

I. — *Hygiène publique et assainissement.*

A. *Hygiène publique.* — Son développement. — Organisation. — Lois sur l'Hygiène publique — Police sanitaire internationale. — Quarantaines. — Police vétérinaire.

B. *Services municipaux.* — Eau. — Egouts. — Eclairage. — Viabilité. — Hygiène des habitations et des édifices publics.

C. *Hygiène industrielle.* — Accidents du travail. — Etablissements incommodes et insalubres. — Limites de l'intervention de l'autorité publique.

II. — *Voies de communication.* — Routes et chemins de fer. — Navigation intérieure. — Navigation maritime. — Ports. — Canaux maritimes. — Action de l'Etat; des collectivités; des individus. — Influence sur le développement moral et matériel d'une nation.

II. — *Travaux d'amélioration et d'utilité générale.* — Réglementation des cours d'eau. — Utilisation des forces hydrauliques. — Irrigations. — Dessèchements. — Régularisation des torrents. — Reboisement. — Fixation des dunes.

COURS DE LANGUES

Allemand : M. CART, professeur au lycée Henri IV.
Anglais : M. MOREL, professeur au lycée Louis-le-Grand.
Arabe parlé : M. HOUDAS, professeur à l'école des Langues orientales.

COURS COMPLÉMENTAIRES

LES QUESTIONS AGRICOLES EN FRANCE AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE *

M. ZOLLA, professeur à l'École d'agriculture de Grignon.

La production agricole; ses caractères; le produit brut de l'agriculture et ses variations. — Les agents de la production agricole; les capitaux fonciers et les capitaux d'exploitation. — L'agriculture et le crédit. — Le commerce extérieur des produits agricoles et le protectionnisme.

Les variations simultanées du prix des denrées alimentaires ou des produits agricoles en général, et des salaires ruraux. — Influence de ces variations simultanées, mais non semblables : 1° sur la condition matérielle des travailleurs manuels; 2° sur les profits des entrepreneurs de culture; 3° sur le prix des terres et leur valeur locative.

Les variations de la valeur du sol en France depuis 1789 et les produits agricoles. — Les charges fiscales de la propriété foncière et de l'agriculture.

CONFÉRENCES SUR L'ENREGISTREMENT*

M. DE COLONJON, directeur de l'enregistrement et du timbre du département de la Seine.

CONFÉRENCES ET EXERCICES SUR LA COMPTABILITÉ*

M. DES ESSARTS, Chef des études économiques à la Banque de France.

N. B. — *L'ouverture des cours marqués de ce signe * sera indiquée par affiche.*

N. B. — Voir, dans la brochure explicative, le tableau et les programmes des cours de l'année 1897-1898.

Archives de Sciences Po

BUT DE L'ÉCOLE

Dans son ensemble, l'Enseignement de l'École des Sciences politiques est *le couronnement naturel de toute éducation libérale*. Son programme embrasse les connaissances auxquelles aucun homme qui veut être un citoyen éclairé ne doit rester étranger.

A un point de vue plus spécial, l'École des Sciences politiques se propose le même but que l'ancienne *École d'Administration*. Chacune des grandes divisions de son enseignement constitue une préparation complète à l'une des carrières suivantes et aux examens ou aux concours qui en ouvrent l'entrée :

1. **DIPLOMATIE.** (Ministère des Affaires étrangères. Légations. Consulats.) (1)
2. **CONSEIL D'ÉTAT.** (Auditorat de 2e classe.)
3. **ADMINISTRATION.** (Administration centrale et départementale. Contentieux des ministères. Sous-préfectures. Secrétariats généraux de préfecture. Conseils de préfecture.) (2).
4. **INSPECTION DES FINANCES.**
5. **COUR DES COMPTES.**
6. **ADMINISTRATION ALGÉRIENNE ET TUNISIENNE** (3).
8. **ENTREPRISES FINANCIÈRES, INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES EN FRANCE, A L'ÉTRANGER ET AUX COLONIES.** Le programme réunit et groupe des éléments d'instruction supérieure formant préparation à des postes d'initiative ou de contrôle, en France ou à l'Étranger, dans les services commerciaux et contentieux des grandes entreprises industrielles et financières, particulièrement de celles qui reposent sur une concession ou un monopole (Banques, Assurances, Mines, Compagnies de chemins de fer, Crédit foncier, etc.) (4). Il contient, en outre, les enseignements nécessaires pour la préparation aux fonctions administratives en Tunisie et en Algérie, aux consulats d'Orient et d'Extrême-Orient et aux emplois dépendant de Compagnies qui ont des intérêts dans les mêmes régions; il embrasse une grande partie des connaissances exigées pour les concours pour le commissariat de la marine.

Pendant les cinq dernières années, les résultats des concours placés à l'entrée des carrières d'Etat auxquelles l'École prépare se résument ainsi :

Conseil d'Etat : sur 18 candidats reçus, 17 ont appartenu à l'École.
Inspection des finances : tous les candidats reçus ont appartenu à l'École.
Cour des Comptes : tous les candidats reçus ont appartenu à l'École.
Affaires étrangères : sur 33 candidats reçus, 30 ont appartenu à l'École.

ORGANISATION. — RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONDITIONS DE SCOLARITÉ

L'École reçoit des élèves et des auditeurs; les uns et les autres sont admis sans examen, avec l'agrément du Directeur et du Conseil de l'École.

Ils n'ont à justifier d'aucun grade universitaire.

Les *élèves* sont les personnes qui ont pris une *inscription d'ensemble*.

Les *auditeurs* sont les personnes qui ont pris une ou plusieurs *inscriptions partielles*.

Les élèves sont seuls admis à briguer le diplôme de l'École.

Les élèves et anciens élèves sont seuls admis aux conférences de préparation professionnelle. (Conférences de MM. Boulanger, Courtin, Plaffain, etc.)

ENSEIGNEMENT

L'Enseignement comprend dans chaque section des Cours et des Conférences; il est plus général dans les Cours, plus spécial et plus pratique dans les Conférences. Les institutions et les faits ne sont pas exposés seulement dans leur état actuel. Le professeur les suit dans leur développement historique, compare la France avec les pays étrangers et fait ressortir les idées générales qui résultent de ces rapprochements.

ORDRE DES ÉTUDES

L'Enseignement comprend un ensemble de cours répartis en deux années, mais la durée des études peut être étendue à trois ans, de manière à coïncider avec les études de droit, ou en vue d'une préparation plus approfondie.

Les Cours et Conférences sont distribués en *quatre sections* : I. Section administrative; II. Section diplomatique; III. Section économique et financière; IV. Section générale (droit public et histoire). Les sections étant organisées en vue du diplôme de l'École, les élèves qui ne briguent point ce diplôme ont toute liberté pour composer autrement et selon leurs convenances particulières la liste des cours qu'ils entendent suivre.

L'enseignement est réparti de façon à se combiner utilement avec les études de licence ou de doctorat en droit. Dans les trois premières sections, le cadre des études a été déterminé non seulement d'après le programme des concours qui ouvrent l'accès de l'Inspection des Finances, de la Cour des Comptes, de la Diplomatie, de l'Auditorat au Conseil d'Etat, mais d'après les nécessités ultérieures de chaque carrière et en vue des autres emplois sur lesquels les candidats pourront trouver avantageux de se rabattre en cas d'échec. La Section générale est destinée spécialement aux jeunes gens qui cherchent à l'École le complément d'une éducation libérale, ou qui se préparent à la vie publique.

Des cours d'anglais et d'allemand ont lieu, chacun deux fois par semaine.

CONFÉRENCES DE REVISION ET D'INTERROGATION

Il existe des conférences de ce genre pour les cours fondamentaux suivants : histoire parlementaire et constitutionnelle, histoire diplomatique, droit international, droit administratif, finances, économie sociale. Elles ont lieu tous les quinze jours. On y reprend dans un autre ordre, sous la forme d'interrogations échelonnées, d'exposés oraux, de compositions écrites, les matières traitées dans les leçons précédentes; le maître de conférences s'efforce d'éclaircir les points qui sont restés obscurs pour les élèves.

EXAMENS, DIPLOME

Dans chaque Section, un examen partiel a lieu à la fin de chaque année en cours d'études, un examen général et final à l'expiration de la dernière année.

Les élèves qui en font la demande sont seuls admis à subir ces épreuves. Elles portent sur les matières de la section choisie par le candidat; elles peuvent porter en outre sur ceux des autres cours professés à l'École, qu'il désigne dans sa demande.

Des diplômes sont décernés dans chaque section aux élèves reconnus capables. Des prix en livres, pour une valeur totale de 1 200 francs, sont attribués aux candidats les plus distingués.

GROUPES DE TRAVAIL ET CONFÉRENCES D'APPLICATION

Ces réunions sont destinées aux jeunes gens qui ont parcouru en entier le cycle des études de l'École, et aux élèves les plus distingués de troisième année. Dans les *groupes de travail*, on étudie à fond des sujets prêtant à des recherches un peu longues, à des développements considérables, on y rédige des mémoires étendus analogues aux thèses de doctorat. Dans les *conférences d'application* on s'exerce à traiter brièvement des sujets limités et à résoudre rapidement des questions définies comme il s'en rencontre dans la pratique. Les deux sortes d'exercices mettent en jeu des qualités essentielles et différentes : ils se soutiennent et se complètent mutuellement.

Trois groupes et quatre conférences d'application sont actuellement organisés.

Au *groupe d'histoire diplomatique*, sous la direction de MM. Sorel, Rambaud et Vandal, se rattache la *conférence d'histoire, de politique contemporaine, de droit international et de législation*, sous la direction de MM. Dietz, Renault, Anatole Leroy-Beaulieu.

Au *groupe de droit public et privé*, placé sous la direction de MM. Ribot, Alix, Dietz, Renault et Lebon, se rattache la *conférence d'administration*, placée sous la direction de M. Romieu.

Au *groupe de finances*, placé sous la direction de MM. de Foville, Stourm et Arnauné, se rattachent la *conférence sur les finances publiques*, dirigée par M. Stourm, et la *conférence sur les affaires financières*, dirigée par M. R.-Georges Lévy. Chacune de ces conférences est biennale. La *conférence sur les finances publiques*, aura lieu en 1896-1897; la *conférence sur les affaires financières* en 1897-1898.

BIBLIOTHÈQUE H. GIFFARD (5)

La bibliothèque et les salles de lecture sont ouvertes de 10 heures du matin à 10 heures du soir aux personnes qui y ont entrée par leur inscription. La bibliothèque se compose d'environ 25 000 volumes et d'environ cent soixante revues et journaux français et étrangers.

ANNÉE SCOLAIRE 1896-1897

L'année scolaire commencera le lundi 9 novembre 1896 et finira le 5 juin 1897. — Elle est divisée en deux termes. Le second terme commencera le 1er mars.

On s'inscrira au secrétariat à partir du 3 novembre.

Les congés de l'École pendant l'année scolaire sont réglés sur ceux des Facultés.

INSCRIPTIONS

I. — COURS ET CONFÉRENCES

	PAR TERME	PAR ANNÉE
1° *Inscription d'ensemble* donnant entrée à tous les enseignements réguliers ou complémentaires aux cours de langues et à la bibliothèque.	180 fr.	300 fr.
2° *Inscription partielle* donnant entrée à un cours ou à une conférence (une leçon par semaine).		60 fr.
3° *Inscription partielle* donnant entrée à un cours ou à une conférence (deux leçons par semaine)		120 fr.
4° *Inscription partielle* donnant entrée à une conférence de revision et d'interrogation (une leçon par quinzaine).		30 fr.

II. — GROUPES DE TRAVAIL ET CONFÉRENCES D'APPLICATION

Inscription donnant entrée à deux groupes de travail, aux conférences d'application correspondantes et à la Bibliothèque.		100 fr.
Inscription donnant entrée à un groupe, à la conférence d'application correspondante et à la Bibliothèque.		70 fr.

III. — COURS DE LANGUES

Allemand, Anglais, Arabe parlé (deux leçons par semaine)	30 fr.	50 fr.

IV. — BIBLIOTHÈQUE

Pour toute l'année (sauf août et septembre)	50 fr.

V. — EXAMENS

Examen de 1re année (épreuves orales).	40 fr.
Examen final (épreuves écrites et orales).	60 fr.
Diplôme.	20 fr.

(1) Art. 3 du décret du 20 novembre 1894 :
« Les jeunes gens qui désirent être admis au stage doivent justifier... 3° qu'ils sont licenciés en droit, ès sciences ou ès lettres... ou, qu'étant bacheliers, ils ont, soit un brevet d'officier de terre ou de mer, *soit un diplôme de l'École libre des sciences politiques.* »

(2) Des décrets analogues ont été rendus pour le recrutement des rédacteurs aux ministères de la marine et des colonies.

(3) Arrêté de M. le Gouverneur général de l'Algérie en date du 26 mars 1892 : « Peuvent être nommés adjoints aux administrateurs de communes mixtes : les candidats pourvus du diplôme de l'*École des Sciences politiques.* »

(4) Les compagnies dont les noms suivent ont fondé pour leurs employés des bourses d'études à l'École : *Banque de France*, cinq bourses ; *Crédit Foncier de France*, deux bourses ; *Chemin de fer du Nord*, trois bourses.

(5) Une rente de 6 000 francs sur les fonds du legs Giffard a été attribuée à l'École à titre de récompense ; elle a été affectée à la bibliothèque, qui a pris le nom de Bibliothèque H. Giffard.

Paris. — Typographie Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 33921.

Archives de Sciences Po